

# Concours MOVING LACE

## La dentelle en mouvement

Date limite d'inscription : 28 septembre 2022

Parrainé par la Maison de Couture On Aura Tout Vu  
Les lauréats seront présentés au Salon Première Vision Paris

Concours ouvert aux étudiants de plus de 18 ans, en école de mode et de stylisme et aux créateurs justifiant d'une expérience professionnelle de moins de cinq ans.

Pour information et inscription



LABLACE

MUSEE 1  
des dentelles  
et broderies  
caudry

Couturier Ludovic Winterstein / Créatif photo Florian Sica



Jean-Bruny



solstiss



DARQUER & MÉRY  
Dentelle de Calais-Caudry depuis 1840



PREMIÈREVISION  
The art & heart of fashion



DEPARTEMENT  
DU NORD



CAUDRY

MUSÉE DES DENTELLES ET BRODERIES  
Place des Mantilles - 59540 CAUDRY - Tél. 03 27 76 29 77  
mail : [accueil@musee-dentelle.caudry.fr](mailto:accueil@musee-dentelle.caudry.fr)  
site : <http://musee-dentelle.caudry.fr>

Conception graphique : M. Vigneron - Couleurs : C. L. - Photos : F. Sica

# *Sommaire*

I – Règlement .....	p. 2
II – Dossier de candidature .....	p. 10
III – Bulletin de participation .....	p. 15
IV – Contact .....	p. 18

# Règlement du concours

## *MOVING LACE*<sup>1</sup>

La dentelle Leavers Calais-Caudry® interprétée par les créateurs de demain



Parrainé par la maison de couture On Aura Tout Vu



### Contexte

Située dans le Nord de la France, Caudry est aujourd'hui pôle mondial pour la dentelle avec Calais. Elle compte six entreprises en activité, qui exportent 80% de leur production dans le monde entier essentiellement pour la Haute Couture et le prêt-à-porter de luxe. Ce savoir-faire d'excellence, transmis dans les entreprises depuis le XIX<sup>es.</sup>, est ainsi reconnu par les grands couturiers tels que Chanel, Ungaro, Elie Saab ou encore Alexander Mc Queen, qui utilisent régulièrement la dentelle de Caudry dans leurs créations, à l'image de l'emblématique robe de Kate Middleton lors du mariage princier de 2011. Or, la dentelle Leavers manque encore de visibilité auprès des jeunes stylistes, peu ou pas formés sur les propriétés de cette étoffe.

Protégée par le label dentelle de Calais-Caudry®, la dentelle Leavers est une étoffe haut de gamme, précieuse et rare, tissée sur métier traditionnel Leavers selon un procédé et un savoir-faire uniques qui lui confèrent une finesse et une transparence exceptionnelles. Ce raffinement s'allie à une solidité remarquable grâce au procédé particulier et original d'entrelacement et de nouage entre la chaîne et la trame, distinguant la dentelle Leavers de toutes les dentelles tricotées. Infinie dans ses motifs et dans ses effets visuels, elle s'inscrit aussi dans l'avant-garde textile par ses ennoblements techniques tels que le calandrage, le contre-collage de PVC, la métallisation par tranfert, ou encore l'enduction de silicone. Cette richesse créative de la dentelle Leavers, entre tradition et innovation, s'exprime aujourd'hui dans les secteurs de la mode, de l'accessoire et du design.

Le musée des dentelles et broderies, par le biais de son laboratoire créatif, propose d'étendre son champ de médiation auprès des écoles supérieures internationales de stylisme afin d'accompagner l'industrie dentellière dans une démarche de sensibilisation à la dentelle Leavers.

Par ses compétences et sa mission de transmission du patrimoine, le musée propose d'intervenir en tant qu'outil pour les manufactures dentellières. En vertu de ses missions de diffusion du patrimoine, et afin de stimuler la créativité et l'intérêt des étudiants, le musée de Caudry, musée de France agréé par l'État, lance ainsi un concours de création d'envergure internationale intitulé *Moving Lace, la dentelle de Calais Caudry interprétée par les créateurs de demain*. Ce concours est parrainé par la maison de couture parisienne On Aura Tout Vu.

---

1 « La dentelle en mouvement »

## Objectifs

- Stimuler la curiosité et la créativité des étudiants pour la dentelle Leavers et les sensibiliser à cette matière en leur donnant la possibilité d'explorer ses potentialités.
- Susciter de nouvelles pistes d'innovation par l'utilisation de nouveaux ennoblisements ou par la recherche de nouvelles pistes d'applications dans la mode.
- Concevoir une nouvelle image de la dentelle à travers des réalisations en accord avec les attentes de la société du XXI<sup>e</sup>s.
- Favoriser les échanges entre les professionnels de la dentelle et les futurs créateurs.

## Ouverture des candidatures

Le concours s'adresse aux étudiants de plus de 18 ans en école de mode et de stylisme et aux créateurs justifiant d'une expérience professionnelle de moins de 5 ans. Chaque projet porté par un étudiant sera accompagné par un professeur référent. Duos acceptés.

Inscription en ligne sur le site du musée possible dès maintenant et ce avant le 28 Septembre 2022, dernier délai.

Le thème imposé pour cette édition est

**« Moving Lace », la dentelle en mouvement.**

## Éléments donnés par l'organisateur

Le musée, en partenariat avec les dentelliers de Caudry, s'engage à **fournir les dentelles et les tulles ainsi qu'un accompagnement technique (broderie et ennoblisement)** en regard de chaque projet sélectionné. Un kit de sensibilisation à la dentelle sera également fourni pour accompagner les candidats.

## Kit de sensibilisation à la dentelle fourni

Dans un premier temps un kit de médiation présentant l'industrie dentellière ainsi que son produit sera envoyé aux candidats inscrits. Il a pour but de permettre aux candidats de découvrir les aspects ainsi que les propriétés de la dentelle Leavers fabriquée à Caudry<sup>2</sup>: Pour les étudiants, ce kit présenté en coffret composé de 4 pochettes thématiques et d'un kit textile, sera envoyé au professeur référent afin de rejoindre à l'issue du concours la tissuthèque de l'établissement. Pour les créateurs, le kit sera accessible en ligne après envoi par le musée d'un code d'accès personnalisé. Ce kit sera accompagné pour tous les candidats de sessions vidéos mises en ligne par le musée permettant de saisir les spécificités et le potentiel créatif de la dentelle de Calais-Caudry.

<sup>2</sup> Par souci de représentativité, un dentellier de Calais est présenté.

## Thèmes abordés dans le kit :

- **La dentelle Leavers, une aventure moderne**
  - 200 ans de savoir-faire
  - Le label dentelle Leavers de Calais-Caudry®
- **La dentelle Leavers, un métier d'art**
  - Les professions et le processus de fabrication
- **La dentelle Leavers, un médium d'expression**
  - Les propriétés de la dentelle Leavers
  - Ennoblisements innovants
- **Actualité de la création en dentelle**
  - Ses styles et ses utilisations
  - La dentelle, signature de couturiers
- **Kit textile (pour la version coffret)**
  - 14 échantillons de dentelle (Chantilly, guimpée, semi-guimpée, calandree, plastifiée...)

### Etapes de sélection et éléments du rendu

Après la phase de sensibilisation à l'histoire, la fabrication et les propriétés de la dentelle Leavers grâce au kit de médiation **et aux vidéos en ligne**, il sera demandé aux candidats de présenter en 2 temps :

**La création d'une collection capsule de 7 looks et 3 accessoires utilisant au minimum 1 mètre de dentelle Leavers par création (vêtement).**

#### – Première étape

1. A l'aide du **dossier d'inscription fourni par le musée, présentez par une note d'intention** votre démarche créative, (en français ou en anglais), pour la conception de cette collection en soulignant son originalité et son innovation.
2. Illustrez ce document par **10 croquis : 7 looks et 3 accessoires** ; les matières dont la dentelle doivent être suffisamment identifiables pour une bonne compréhension des modèles.
3. **Précisez le style de dentelle envisagée (fine, épaisse...)** et le **style de motif (floral, géométrique, abstrait)** par un visuel trouvé par exemple sur l'un des sites internet des dentelliers de Caudry.

Après une pré-sélection professionnelle, les membres d'un **premier jury** se réuniront pour sélectionner les candidats finalistes. Les dossiers seront traités de manière anonyme. Le nombre de projets retenus par le premier jury dépendra de leur qualité au regard des critères définis ci-dessus. Si vous êtes sélectionné, vous serez contacté par le musée. Vous devrez alors :

– Seconde étape

1. **Présenter un dossier complet (esquisses, croquis techniques, panneau de tendance, gamme colorée, gamme de matières...)** restituant la collection complète.
2. **Réaliser un prototype**, qui aura été prédéfini lors du premier jury, pour l'évaluation de la conception technique.

**Critères de sélection et composition du jury**

Les critères de sélection porteront sur la clarté et la pertinence du propos, **l'innovation dans le traitement apporté au regard de la spécificité de la dentelle Leavers, la faisabilité des perspectives d'application en mode ainsi que l'attention portée à une éventuelle commercialisation.**

Le jury sera composé du parrain du concours, d'un représentant du salon Première Vision, de personnalités qualifiées dans le design de mode, de personnalités de la presse spécialisée, de la directrice et de la responsable du pôle mode et création du musée des dentelles et broderies de Caudry, du président de l'association du musée, du président de la Fédération Française des Dentelles et Broderies ou son représentant, d'un membre de la commission culture et patrimoine de la Ville de Caudry, d'un représentant du supérieur et de la recherche ainsi que des dentelliers partenaires.

Le jury est souverain pour contrôler le concours, trancher les cas litigieux, supprimer, modifier les phases du concours, exclure ou rattraper un concurrent.

Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix s'il juge que le niveau des projets n'a pas les qualités requises. Les représentants du Musée des dentelles et broderies de Caudry possèdent une voix prépondérante en tant qu'organisateur du concours et concepteurs de l'exposition temporaire valorisant les créations lauréates.

**Après la seconde réunion des membres du jury, trois lauréats seront désignés parmi les finalistes.**

**Prix et restitution du concours**

A l'issue des deux jurys, trois projets seront retenus et présentés en deux temps forts :

**Début Juillet 2023**

**Présentation sur le salon textile international Première Vision à Paris des trois collections retenues :**

### Premier prix :

- Un budget de 2 500 € à investir dans les entreprises dentellières participantes pour un futur projet.
- La collection du lauréat ayant reçu le 1<sup>er</sup> prix sera présentée sur un espace événementiel spécialement dédié au concours *Moving Lace*.

### Deuxième et troisième prix :

- Une sélection des créations des du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> prix sera présentée sur le salon Première Vision Paris. L'ensemble de la collection des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix sera présentée en numérique sur le salon.
- A cette occasion, **un accueil presse sera organisé pour restituer la démarche du concours, les créations des trois lauréats et annoncer l'exposition *Moving Lace***, présentée par la suite au musée des dentelles et broderies de Caudry.

**Le lauréat du 1<sup>er</sup> prix se verra offrir son déplacement et hébergement afin d'assister à la remise des prix lors du salon *Première Vision*. A cette occasion et afin de favoriser les relations avec les dentelliers, une visite de certains ateliers de dentelle sera organisée à Caudry.**

### Mi-Septembre 2023 à Octobre 2024 :

- Restitution du concours au musée des dentelles et broderies de Caudry à travers l'exposition *Moving Lace*. **Les pièces des trois collections sélectionnées y seront exposées** durant cette période.

**Le lauréat du 1<sup>er</sup> prix bénéficiera d'un budget d'une valeur de 2 500 € à investir dans les entreprises dentellières participantes** pour l'achat de matière en vue de développer un futur projet.

### Protection des créations

Les projets retenus par le jury lors de la deuxième sélection, primés ou non primés, restent la propriété intellectuelle et physique de leur auteur.

Les candidats dont les projets auront été retenus s'engagent toutefois à **faire don au moins d'une pièce (définie entre le lauréat et le musée) qui sera conservée dans les collections du musée de Caudry**, bénéficiant de l'appellation «Musée de France». Ils acceptent également de mettre temporairement leurs créations à la disposition du musée qui les **exposera de septembre 2023 à octobre 2024**.

Les projets des finalistes non retenus lors du second jury pourront potentiellement être exposés sur des showrooms lors de salons professionnels durant la même période. À l'issue de celle-ci, les projets pourront être réexpédiés par le musée à la demande des candidats.

Les auteurs des projets retenus et primés autorisent le musée des dentelles et broderies de Caudry à diffuser leurs créations par tous les moyens de communication (presse, télévision, mailings, expositions, édition, site internet...).

### Modification – suspension – interruption

En cas de modification, suspension ou interruption du concours pour quelque cause que ce soit, la responsabilité des organisateurs et les membres du jury ne saurait être engagée.

### Calendrier récapitulatif

#### **Décembre 2021 à Mai 2022 : actions de sensibilisation (session 1)**

- Actions de médiation autour de la dentelle Leavers sur la page Internet du Musée et temps d'échanges privilégiés

#### **Septembre 2022 : clôture des inscriptions**

- Inscription avant le 28 septembre 2022 dernier délai sur le site Internet <https://musee-dentelle.caudry.fr/>

#### **Septembre à mi-novembre 2022 : actions de médiation (session 2)**

- Envoi des kits de médiation aux écoles pour les étudiants participants  
- Envoi des codes d'accès du kit numérique pour les jeunes créateurs  
- Actions de sensibilisation en ligne

#### **7 novembre 2022 : limite d'envoi par les candidats du 1<sup>er</sup> dossier de sélection**

#### **Mi-novembre 2022 : premier jury**

#### **Fin-novembre : envoi des dentelles aux finalistes**

#### **23 janvier 2023 : limite de réception des seconds dossiers et du prototype pour les finalistes**

#### **Début février 2023 : deuxième jury et désignation des 3 lauréats**

#### **Février à juin 2023**

Février : Envoi des métrages de dentelle nécessaires pour la réalisation des projets complets des 3 lauréats soit les 7 looks et 3 accessoires du projet.

Juin : Réception des pièces finies (les réalisations doivent parvenir au musée avant le 22 juin). Les frais de transport seront pris en charge par le musée.

**22 juin 2023 : date limite de réception des 7 looks et 3 accessoires par le musée.** Date impérative pour figurer sur le salon Première Vision.



### **Début-juillet 2023 (selon dates finales salon Première Vision Paris)**

- Exposition des pièces primées au salon textile international *Première Vision* à Paris
  - Accueil presse sur le salon *Première Vision* en présence du lauréat du 1<sup>er</sup> prix
  - Visite des entreprises dentellières de Caudry pour le lauréat du 1<sup>er</sup> prix
- Nb. Le lauréat s'engage à être présent sur le salon *Première Vision* de juillet 2023.

### **Mi-septembre 2023 à octobre 2024**

- Exposition *Moving Lace* au musée des dentelles et broderies de Caudry

# Dossier de candidature

## Concours Moving Lace – Musée des dentelles et broderies de Caudry – France

### Conditions de validation des projets / Composition du jury

Afin de sélectionner les meilleurs projets, le concours s'articulera en deux étapes de validation.

- **Etape 1** : Les candidats présenteront une ébauche de leur projet examinée lors d'un premier jury prévu au mois de novembre 2022 qui désignera les finalistes
- **Etape 2** : Les candidats finalistes devront ensuite envoyer leur dossier complet ainsi qu'un prototype lors du second jury de février 2023 qui désignera les trois lauréats du concours

Le jury sera composé du parrain du concours, d'un représentant du salon Première Vision, de personnalités qualifiées dans le design de mode, de personnalités de la presse spécialisée, de la directrice et de la responsable du pôle mode et création du musée des dentelles et broderies de Caudry, du président de l'association du musée, du président de la Fédération Française des Dentelles et Broderies ou son représentant, d'un membre de la commission culture et patrimoine de la Ville de Caudry, d'un représentant du supérieur et de la recherche ainsi que des dentelliers partenaires.

*Le jury est souverain pour contrôler le concours, trancher les cas litigieux, supprimer, modifier les phases du concours, exclure ou rattraper un concurrent. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix s'il juge que le niveau des projets n'a pas les qualités requises.*

### Critères d'évaluation des projets

#### Etape 1 – premier jury - sélection des finalistes

Pour candidater au concours vous remplirez, **en français ou en anglais**, le questionnaire présent é ci-dessous afin de constituer un dossier composé des éléments suivants :

- Votre interprétation du thème du concours : *Moving Lace*
- Une note décrivant votre démarche créative pour l'élaboration du concept de votre collection.
- Un dossier présentant 10 croquis : 7 looks et 3 accessoires. Les matières, dont la dentelle, doivent être suffisamment identifiables pour une bonne compréhension des modèles.
- Les précisions nécessaires pour identifier le style de dentelle envisagée (fine, épaisse...) et le style de son motif (floral, géométrique, abstrait), notamment par un visuel trouvé par exemple sur l'un des sites internet des dentelliers ou dans le kit pédagogique.

Si votre dossier est retenu après le premier jury, vous serez informé du choix d'un élément de la collection à réaliser en prototype pour l'accessibilité au jury final. La dentelle vous sera alors envoyée, en fonction des renseignements indiqués dans l'encadré n°4.

**1. Que vous inspire le thème Moving Lace ?**

**2. Présentez en quelques lignes votre démarche créative pour votre collection :**

*Critères d'évaluation : pertinence de la note d'intention, créativité, originalité et aspect innovant du projet. La faisabilité des perspectives d'application en mode sera aussi appréciée.*

**3. Décrivez en quelques lignes les croquis joints au dossier, en expliquant le choix des matières et des couleurs :**

*Critères d'évaluation : originalité et innovation dans l'utilisation de la dentelle. Le non-respect de l'utilisation d'un mètre de dentelle minimum dans une silhouette est éliminatoire. (cf règlement)*

**4. Afin d'aider le jury à visualiser votre collection, précisez et argumentez le style de la dentelle Leavers que vous souhaitez utiliser dans votre collection (aspects, motifs, etc.)**

*Critères d'évaluation : pertinence du choix du style et du motif de la dentelle en fonction du projet (joindre un exemple par le biais d'un visuel).*

5. Expliquez comment vous avez exploité les propriétés de la dentelle Leavers suivant les pistes du support pédagogique fourni (kit didactique)

## Critères d'évaluation des projets

### Etape 2 : Jury final - sélection des 3 lauréats

Pour les candidats retenus :

Constituez un dossier composé des éléments demandés ci-dessous :

1. Élaborez un dossier de style complet restituant une collection de 7 looks et 3 accessoires (panneau d'ambiance, gamme colorée, gamme de matières, esquisses définitives, croquis techniques, etc.)

*Critères d'évaluation :*

- *Présentation esthétique du dossier*
- *Cohérence de la collection avec la thématique.*

2. Réalisez un prototype (prédéfini à l'issue du jury de pré-sélection) pour l'évaluation de la conception technique (la dentelle est fournie par le musée).

*Critères d'évaluation :*

- *Qualité de l'exécution*
- *Soin et pertinence apportés à l'interprétation de la dentelle dans le vêtement*
- *Attention portée à une faisabilité commerciale.*

**Présentez-vous, ainsi que votre univers et votre parcours lié à la mode (écoles fréquentées, expériences professionnelles, participation à des concours, etc.)**

Dans le cas où votre projet serait lauréat ou finaliste, ce texte pourrait être utilisé dans le cadre de la communication du concours, de la communication auprès de la presse, auprès de nos partenaires, sur le site internet du musée et ses réseaux sociaux.

## *INSCRIPTION AU CONCOURS INTERNATIONAL "MOVING LACE"*

Pour les étudiants

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Email :

Ecole :

Formation :

Nom du professeur référent :

Email :

---

\* Ecole de mode fréquentée / nom du responsable de formation :

\* Coursus d'apprentissage en école de mode :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter. Je certifie être le créateur des projets qui seront présentés.

Signature :

Signature du professeur ou cachet de l'école :

Les informations recueillies par l'intermédiaire du bulletin de participation au concours, dans le respect de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, sont nécessaires à la prise en compte des participations au concours, à moins qu'elles ne soient indiquées comme étant facultatives. Ces informations font l'objet d'un traitement informatisé, sous la responsabilité du Musée des dentelles et broderies de Caudry, et sont destinées au Musée des dentelles et broderies de Caudry chargé de la mise en œuvre du concours et de toutes suites qui pourraient en résulter. Les participants acceptent que le Musée des dentelles et broderies de Caudry utilise leurs données à caractère personnel, pour l'enregistrement de la participation au concours, pour la promotion du concours, (sauf opposition des participants au concours dans les conditions définies ci-après). Conformément aux articles 32 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, les participants au concours disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition à la transmission à des tiers, des informations les concernant. Pour effectuer toute demande relative aux données personnelles dans ce cadre, il suffit d'adresser un courrier au Musée des dentelles et broderies de Caudry à [lablace@musee-dentelle.caudry.fr](mailto:lablace@musee-dentelle.caudry.fr).

*INSCRIPTION AU CONCOURS INTERNATIONAL  
"MOVING LACE"*

Pour les jeunes créateurs

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Email :

N° de SIRET :

Nom de l'entreprise :

Présentation de l'entreprise :

**Joindre au dossier une copie de votre inscription au registre du commerce.**

Je certifie avoir pris connaissance du règlement et déclare l'accepter. Je certifie être le créateur des projets qui seront présentés.

Signature :

Les informations recueillies par l'intermédiaire du bulletin de participation au concours, dans le respect de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, sont nécessaires à la prise en compte des participations au concours, à moins qu'elles ne soient indiquées comme étant facultatives. Ces informations font l'objet d'un traitement informatisé, sous la responsabilité du Musée des dentelles et broderies de Caudry, et sont destinées au Musée des dentelles et broderies de Caudry chargé de la mise en œuvre du concours et de toutes suites qui pourraient en résulter. Les participants acceptent que le Musée des dentelles et broderies de Caudry utilise leurs données à caractère personnel, pour l'enregistrement de la participation au concours, pour la promotion du concours, (sauf opposition des participants au concours dans les conditions définies ci-après). Conformément aux articles 32 et suivants de la loi du 6 janvier 1978, les participants au concours disposent notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition à la transmission à des tiers, des informations les concernant. Pour effectuer toute demande relative aux données personnelles dans ce cadre, il suffit d'adresser un courrier au Musée des dentelles et broderies de Caudry à [lablace@musee-dentelle.caudry.fr](mailto:lablace@musee-dentelle.caudry.fr).



## Qui peut participer au concours Moving Lace?

**Le concours s'adresse aux étudiants de plus de 18 ans en école de mode et de stylisme et aux créateurs justifiant d'une expérience professionnelle de moins de 5 ans.** Chaque projet porté par un étudiant sera accompagné par un professeur référent. Duos acceptés.

## Comment se déroule le concours ? (voir aussi rubrique calendrier récapitulatif)

- Jusqu'au 28 septembre 2022 dernier délai, inscription en ligne sur <https://musee-dentelle.caudry.fr/>
- Pour le 7 Novembre 2022, rendu du questionnaire (joint dans le dossier de candidature) et du dossier présentant 10 croquis : 7 looks et 3 accessoires, un look devant utiliser 1 mètre de dentelle au minimum
- Jury n°1 : mi-novembre / annonce des sélectionnés par mail
- Pour le 15 janvier 2023, si retenu par le premier jury, rendu d'un dossier complet (esquisses, croquis techniques, panneau de tendance, gamme colorée, gamme de matières, etc.) restituant la collection complète et l'envoi d'un prototype défini lors du premier jury. La dentelle nécessaire sera envoyée au préalable par le LabLace.
- Jury n°2 : début février / annonce des sélectionnés par mail
- Si lauréat, métrages de dentelle fournis par le Lablace (mi-février), puis réalisation de la collection complète (février – juin).
- Juin : envoi de la collection complète au musée de Caudry, par enlèvement DHL programmé par le musée en lien avec les lauréats.
- 22 juin 2023 : Date limite de réception de la collection complète par le musée.

## Où trouver le dossier de candidature ?

- Sur le site Internet <https://musee-dentelle.caudry.fr/> dans l'onglet « Moving Lace », inscription en ligne
- Pour les étudiants : auprès de votre professeur référent

## Contact

Envoi des bulletins de participation : [movinglace@musee-dentelle.caudry.fr](mailto:movinglace@musee-dentelle.caudry.fr)

Pour toute information complémentaire vous pouvez contacter :

**Claire CATOIRE – Responsable du Pôle Mode et Création**

*Suivi des partenariats de création – Direction artistique Moving Lace*  
Tél : 03 27 76 62 04 – e.mail : [ccatoire@musee-dentelle.caudry.fr](mailto:ccatoire@musee-dentelle.caudry.fr)

**Emilie GELOEN – Responsable des publics d'enseignement supérieur**

*Suivi des échanges pédagogiques avec les écoles*  
Tél : 03 27 76 29 77 – e.mail : [egeloen@musee-dentelle.caudry.fr](mailto:egeloen@musee-dentelle.caudry.fr)

**Katell PALIX – Directrice du musée des dentelles et broderies de Caudry**

e.mail : [kpalex@musee-dentelle.caudry.fr](mailto:kpalex@musee-dentelle.caudry.fr)

Musée des Dentelles et Broderies de Caudry  
Place des mantilles, 59540 CAUDRY  
site internet : <http://musee-dentelle.caudry.fr>

### Le Musée des Dentelles et Broderies de Caudry

Le musée, situé dans un ancien atelier (1898), conserve et valorise la dentelle mécanique Leavers fabriquée à Caudry, patrimoine vivant, tout en évoquant les autres arts textiles du territoire : tissage, tulle, guipure et broderie. Orienté sur la création contemporaine, le musée est aussi un laboratoire créatif qui organise régulièrement des partenariats entre dentelliers et jeunes créateurs dans une démarche de soutien et d'innovation.

